

CONSEIL d'ÉCOLE du 17 mars 2009

Ont participé à cette réunion : - madame Caprais, conseillère municipale
- monsieur Fons, conseiller municipal
- madame Primault, psychologue scolaire
- 11 représentants de parents d'élèves
- 14 enseignants de l'école

A. AIDE PERSONNALISÉE

1. Fonctionnement

Depuis la rentrée de janvier, des séances de 40 minutes sont désormais proposées. Les prises en charge peuvent être ponctuelles ou régulières en fonction des besoins spécifiques des élèves.

2. Motion des enseignants

Pour permettre la mise en place du soutien scolaire, l'horaire d'enseignement pour tous les élèves a été réduit de 2 heures par semaine sans modifier les programmes. Une motion dénonçant les conséquences de cette mesure et demandant l'abrogation du décret du 15 mai 2008, a été validée par le conseil d'école.

3. Organisation de la semaine scolaire

Quelle que soit sa place dans la journée, l'aide personnalisée rend complexe l'organisation des activités et alourdit le travail des élèves les plus fragiles. Le rythme quotidien est soutenu pour permettre aux enseignants de boucler leurs programmes : rallonger la journée de classe des élèves en difficulté n'est certes pas la meilleure solution mais il est difficile de trouver un consensus : le plus judicieux serait peut-être, une harmonisation au niveau départemental voire national.

L'Inspecteur d'Académie propose aux écoles publiques qui le souhaitent d'élaborer un projet d'organisation de la semaine sur 9 demi-journées avec le mercredi matin. Les représentants de parents ont souhaité recueillir l'avis de l'ensemble des parents de l'école.

Additif : une consultation a été organisée du 26 au 31 mars. **77% des familles** se sont exprimées : semaine de **4,5 jours** : **17%** , semaine de **4 jours** : **83%**.

Il n'y aura donc pas de modification de la semaine scolaire à la rentrée prochaine.

B. ESPACES RÉCRÉATIFS

Des traçages ont été réalisés dans la **cour n°1** (marelles-couloirs-circuit) et dans la **cour n°2** (4 terrains de jeux). Le problème du portail n'est pas résolu, affaire à suivre. Si on avait su que l'agrandissement de la **cour n°3**, n'était pas programmé, on aurait pu profiter de la campagne de marquage pour y tracer des terrains.

C. SORTIES SCOLAIRES

1. Budget municipal

- * Classes transplantées : **2550€**
- * Activités pédagogiques diverses : **5298 €** (transports sorties)
- * Fournitures scolaires : **49,50 €** par élève

2. Projets et financements

- * **Petites Sections** : 1 nuitée à St Briac (30€) - Amicale(4€) - Mairie(4€)
- * **Moyennes Sections** : 1 journée en Mayenne (15€)
- * **Grande Section** : 1 nuitée en MAYENNE (31€) - Amicale(4€) - Mairie(4€)
- * **CP** : 1 nuitée en MAYENNE (39€) - Amicale(4€) - Mairie(4€)
- * **CE1 et CE2** : 1 nuitée à GUIGNEN (56€) - Amicale(4€)-Mairie(4€)
- * **CM1** : 3 nuitées à St Michel de Montjoie (140€) - Amicale(18€)-Mairie(18€)
- * **CM2** : 4 nuitées en rando pédestre (50€) - Amicale(4€) - Mairie(4€)

Les représentants de parents remercient les enseignants d'organiser chaque année, des sorties scolaires de qualité à leurs enfants.

E. Plan Particulier de Mise en Sûreté

Pour faire face aux risques majeurs (tempête, feu de forêt, pollution toxique), chaque école, à la demande de l'Inspection Académique, doit rédiger un PPMS. Le PPMS de l'école est en cours d'élaboration, en collaboration avec les services techniques de la mairie. Lorsque le document général de sécurité sera renseigné, il sera soumis à l'approbation du conseil d'école et sera actualisé chaque année.

E. QUESTIONS DIVERSES

- **restauration scolaire** : les horaires du personnel sont-ils compatibles avec les services pour les élèves d'élémentaire (11H50 -12H30) et (12H35 -13H15)?
- une réunion de la **commission cantine** est prévue le 20 mai à 14H30.
- **accueil périscolaire** : la mise en place d'un tarif dégressif s'avère compliquée
- **sanitaires MS** : des cloisons sont sollicitées pour plus d'intimité dans les WC
- **zone 30** : une réflexion est en cours pour l'ensemble de l'agglomération
- **sortie de l'espace social** dangereuse pour les piétons
- **carte scolaire** : en raison d'une diminution de nos effectifs, l'Inspecteur d'Académie a décidé de nous fermer une classe en élémentaire à la rentrée 2009.